

**ALERTE METEO : RETOUR DU SOLEIL SUR L'HEXAGONE,  
GRISAILLE ET AVIS DE TEMPETE A LA DGFIP**

**A**près un hiver particulièrement long et chaotique, le printemps est de retour avec son lot de périodes ensoleillées et douces. Si les prévisionnistes annoncent un beau temps généralisé sur la majorité de nos régions, ils diagnostiquent une violente tornade sur la DGFIP; les cartes des experts étant toutes identiques.

Pour preuve... Il y aura bientôt un an, les français dans leur majorité élaient François Hollande à la tête du pays, lassés qu'ils étaient par l'ignominie d'un « despote en herbe » en fin de règne...mais aussi séduits par quelques idées fortes telles le retour à la démocratie sociale, l'apaisement de la société et la réhabilitation d'un grand service public éducatif. Ils avaient bien quelques interrogations sur le fait de savoir qui allait payer la note et doutaient qu'une taxe à 75% sur les revenus supérieurs au million d'euros ne puisse suffire, à elle seule, à changer la donne. Aujourd'hui, ils déchantent car l'imposition a du plomb dans l'aile, le haut responsable chargé d'orchestrer le projet (un certain Jérôme C...) venant lui-même de jeter le discrédit sur toute une administration habituellement en mal d'amour.

Pour les agents des finances que nous sommes, ce n'est pas Jérôme C le problème (puisqu'il n'est plus là) mais bien notre avenir commun. En effet, dans une période où l'austérité cède le pas à la récession (n'en déplaise aux gardiens du temple à Bercy qui prétendent le contraire) et à défaut d'entreprendre une véritable réforme de la fiscalité comme la CGT finances publiques l'appelle de ses vœux depuis toujours, les recettes se font rares, trop rares en dépit de hausses de prélèvements qui ne produiront leurs effets que plus tard. Face à ce constat, le choix a été fait de tailler massivement dans les dépenses publiques en rognant sur de nombreuses prestations.

Dans un contexte d'intervention militaire au Mali afin de traquer le « dangereux terroriste », on vient de revoir la copie des sacrifices réclamés à la « grande muette » en sollicitant une nouvelle fois l'irréprochable ministère de l'économie et des finances, généreux bienfaiteur. De même, pour satisfaire une clientèle électorale traditionnellement acquise, on vient de lâcher un peu de lest en faveur des enseignants même si le projet de réforme des rythmes scolaires nous montre que ceux-ci ne sont pas toujours aussi dociles qu'espéré. Pour financer tout cela, les idées ne manquent pas...hélas ! Parmi celles-ci, des mesures classiques et d'autres, nouvelles et malheureusement audacieuses. Ainsi, les suppressions massives d'emplois ne connaîtront aucun fléchissement (la loi de programmation de finances prévoyant d'ores et déjà 2 400 suppressions nettes pour 2014 et 2015) et le non remplacement de 2 agents sur 3 partant en retraite (qui faisait notre spécificité sous l'ère sarkozienne) sera maintenu. A côté de cela, et pour accélérer la cadence, on nous promet de restructurer bon nombre de services.

Sont ainsi envisagées : la concentration des services ayant peu de contacts physiques avec les usagers, la spécialisation dans des pôles départementaux ou régionaux d'un grand nombre de missions (pôles de gestion des dossiers professionnels, pôles de contrôle fiscal avec pilotage régional, disparition des trésoreries mixtes et création de trésoreries hospitalières d'une part et intercommunales d'autre part), l'absorption d'un certain nombre de services par d'autres (absorption de l'enregistrement par la publicité foncière), l'externalisation de certaines missions en les livrant pourquoi pas au privé (tenue du plan cadastral, évaluations domaniales...). L'esquisse est ainsi définie. Elle a dorénavant un nom : la M.A.P ou « modernisation de l'action publique » qui, déclinée à l'échelle de Bercy, devient « démarche stratégique ». Ne reste plus qu'à mettre en face de cette entreprise de sape le nombre d'emplois dont on pourra dorénavant se passer !!!

Mais au fait, le changement c'est pour quand ?

## **Le coup de gueule de l'Aindex**

### **PAUSE CIGARETTE : ARRETONS DE MEGOTER !**

Sans faire l'apologie du tabac, nous nous interrogeons sur l'origine de la discrimination exercée sur certains collègues fumeurs de Trévoux. Petit rappel des faits : quelques agents ont été convoqués par leur chef de service leur reprochant leur pause cigarette.

S'agirait-il d'une basse vengeance suite à la dénonciation par ces mêmes collègues de l'emploi d'un « stagiaire mineur bénévole » pour la saisie des déclarations d'impôt sur le revenu de l'an dernier ? Quoi qu'il en soit, cette attitude mesquine doit cesser immédiatement. Faire des stages « discriminations », c'est bien. Les assimiler, c'est encore mieux !

Compte tenu de l'état des services, il y a bien mieux à faire aujourd'hui que d'échanger des paroles qui partent en fumée !

### **NOUS AVONS LES MOYENS DE SAVOIR QUI VOUS ETES**

Les Renseignements Généraux de la DGFIP ont encore frappé : le site Ulysse vient de rendre public le NIR des agents ayant été titularisés dans le grade de contrôleur de la filière gestion publique.

Qu'est-ce que le NIR ? C'est le numéro d'inscription au répertoire de l'INSEE plus connu comme le numéro de sécurité sociale. Il fait l'objet d'une attention particulière de la CNIL, en raison des possibilités d'interconnexion de fichiers ainsi que de discrimination qu'il présente. En effet, contrairement à la plupart des identifiants utilisés à l'étranger, la constitution numérique du NIR est signifiante, permettant par exemple de classer les personnes nées à l'étranger ou outre-mer.

Visiblement, à la DGFIP, le NIR ne fait pas l'objet d'une attention particulière puisque mis à la disposition de tous les consultants du site Ulysse.

Le NIR est pourtant une donnée à caractère confidentiel comme le nom, le prénom, la photo, la date de naissance, le statut matrimonial, l'adresse postale, l'email, le n° de téléphone, le n° de carte bancaire, la plaque d'immatriculation du véhicule, etc..

L'autorisation préalable des lauréats a-t-elle été demandée avant la publication ? Et que vient faire une donnée sensible comme le NIR sur une liste de titularisation à un concours de la DGFIP ? A quand le numéro de compte bancaire sur les mouvements nationaux des mutations ? Réponse le 13 mai sur Ulysse avec le mouvement des cadres A ?

### **DES ÉCONOMIES MÊME SUR LE MÉNAGE**

Le centre des finances Publiques d'Oyonnax a intégré ses nouveaux locaux depuis peu. Si le nombre de mètres carrés a été revu à la baisse par rapport à la surface occupée dans l'ancien bâtiment, il en a été de même en ce qui concerne les heures de nettoyage. La femme de ménage ne dispose que de 2 heures par jour pour tenir le bâtiment dans un état de propreté acceptable. Et malgré les efforts qu'elle déploie, elle a bien du mal à accomplir l'ensemble de ses tâches.

Pensez donc. Lorsqu'elle a nettoyé les sanitaires, l'espace de réception du public, l'entrée de service des agents ainsi que les couloirs et vidé les poubelles, elle ne dispose plus du temps nécessaire pour le reste du bâtiment. Elle s'est d'ailleurs exprimée pour déplorer un manque de temps évident. Les agents s'inquiètent d'une possible dégradation de l'immeuble si des moyens supplémentaires ne lui sont pas accordés. Cette question a déjà été posée à la direction à maintes reprises mais sans résultat. La CGT Finances Publiques continuera de l'interpeller à ce sujet. A moins de démontrer qu'il est possible d'entretenir un bâtiment administratif de la taille du SIP-SIE d'Oyonnax en 2 heures chrono...

### **DÉONTOLOGIE : DES DROITS MAIS SURTOUT DES DEVOIRS, SAUF POUR LES MINISTRES**

On en apprend de belles en stage déontologie. S'il est d'usage que les dossiers des contribuables soient contrôlés tous les 3 ans afin d'éviter la prescription, les dossiers des agents de la DGFIP seront désormais contrôlés tous les 5 ans sauf pour ceux ayant fait l'objet d'une sanction disciplinaire et qui seront contrôlés tous les 3 ans. Tous les 5 ans, cela veut dire que 2 années seront donc prescrites.

L'administration avoue, sans le dire, qu'elle n'a plus les moyens de contrôler ses propres agents. Autant dire que, pour les autres contribuables, il en sera de même. Et dire que Jérôme Cahuzac osait se présenter devant un pupitre le 20 novembre 2012 avec la mention « Lutte contre la fraude fiscale » ! Avec quels moyens ? Les suppressions d'emplois de 2013 ne vont pas permettre un contrôle de plus grande qualité. Amis possesseurs d'un compte en Suisse ou à Singapour, n'ayez aucune inquiétude. Vous ne risquez rien !

La CGT Finances Publiques de l'Ain s'autorise une autre interprétation : peut-être l'administration a-t-elle enfin compris qu'il ne servait à rien de rémunérer chichement un certain nombre de A+ à traquer leurs collègues dont les dossiers fiscaux présentent fort peu de risques de fraude.

### **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013 : UN BON CRU**

Le 5 avril dernier s'est tenue à Bourg en Bresse l'assemblée générale de notre syndicat départemental CGT finances publiques. Cette assemblée aura été marquée par une forte affluence en dépit de la pression exercée sur les agents par certains chefs de service pour ne pas compromettre l'équilibre fragile des équipes de travail.

Ce rendez-vous annuel aura permis de constater combien nos missions sont exercées aujourd'hui dans des conditions particulièrement difficiles du fait de la pénurie d'effectifs. En raison de la détérioration des conditions de travail, les relations entre les personnels encore présents se dégradent fortement, le stress et les tensions prenant le pas sur l'entraide et le partage.

De nombreux témoignages se sont ainsi fait l'écho de la dureté du quotidien. Sensible à cette problématique, la CGT finances publiques invite tous les agents en souffrance à lui faire remonter leurs doléances. Que nos aînés soient par ailleurs ici remerciés, leur fidélité et leur curiosité étant une preuve d'intérêt pour l'action syndicale menée au sein d'une administration dont ils déplorent l'évolution.

### **NON, LA GRÈVE CA NE SERT PAS À RIEN !**

Nos camarades de Solidaires se désespéraient dans l'édition de l'Aincisif de février 2013 du faible taux de participation des agents de la DGFIP à la journée de grève du 31 janvier dernier (8 %), estimant que « les grèves d'un jour qui ponctuent l'année au fil des saisons ne servent à rien. » .

La CGT Finances Publiques n'est pas du tout de cet avis. La preuve, cette journée aura permis d'obtenir l'abrogation du jour de carence dans la fonction publique à partir de 2014 ainsi que l'accès au 8eme échelon de la catégorie C pour tous les agents ayant vocation à y accéder.

Qui peut penser que sans cette journée la Ministre de la Fonction Publique aurait annoncé l'abrogation du jour de carence ? Alors oui, la lutte paie, encore plus lorsqu'elle est intersyndicale.

### **MARTINE A LA TELE**

Vous raffolez des aventures de notre Directrice.

Après Martine fait la planche (voir l'Aindex n°1), Martine et sa boule de cristal (voir l'Aindex n°6) et Martine en stop (voir l'Aindex n°8), notre AGFIP favorite s'est essayée à la communication.

Vendre un bien appartenant à l'Etat, c'est le travail du service des Domaines, rattaché à la DDFIP de l'Ain.

Après avoir vendu les bâtiments sis 7, rue de la Liberté à Bourg en Bresse, alors qu'ils auraient pu, après aménagements, accueillir d'autres services de la DDFIP, Martine VIALLET doit maintenant se débarrasser d'un autre fardeau : l'ancienne maison d'arrêt de Bourg en Bresse, bien placée en centre ville et avec un fort potentiel et pas mal d'atouts, dixit la responsable de France Domaine.

Notre directrice a mis les petits plats dans les grands : conférence de presse (peu suivie par les médias qui n'avaient pas tous été invités), reportage sur France 3 Rhône Alpes, parution dans la Voix de l'Ain sans oublier la une d'une édition du Progrès et 2 articles en page intérieure où l'on y apprend le lancement d'un appel à idées.

Domage de ne pas utiliser une telle couverture médiatique pour la défense de nos missions et nos emplois pourtant si lourdement menacés.

### **MARTINE A POLE EMPLOI**

Embaucher des retraités compétents et expérimentés à la place de vacataires novices, tel est le pari réussi de notre Directrice.

Profitant d'un départ à la retraite bien mérité à la Conservation des Hypothèques de Nantua et du pot qui l'accompagnait, elle a proposé à l'agente sur le départ de revenir travailler un jour par semaine pendant 5 mois comme vacataire pour aider le service où sévissent les non remplacements d'emplois. Bien que non nécessaire, l'agente a accepté la proposition.

Cela tombait bien, elle ne faisait rien le mercredi. Pendant ce temps-là, le nombre de chômeurs augmente tous les mois. Mais cela ne semble pas émouvoir notre directrice.

Entre efficacité et social, elle a fait son choix. Et la collègue aussi.

### **QUAND DENSIFICATION RIME AVEC DECLARATIONS**

Après l'échec retentissant de l'expérimentation de la numérisation des déclarations d'impôt sur le revenu en 2012, la DGFIP repasse le couvert cette année dans les mêmes départements.

Si elle estime l'essai concluant, inutile de vous faire un dessin concernant les effectifs des SIP qui fondront comme neige au soleil et libéreront des mètres carrés.

C'est pourquoi notre directrice a bon espoir de pouvoir « recaser » à plus ou moins brève échéance les collègues de la Brigade de Contrôle et de Recherches dans les locaux du site de la Grenouillère à Bourg en Bresse.

### **MOBILITE : CA S'EN VA ET CA REVIENT !**

Dans l'édition d'octobre 2012 de l'Aindex, nous vous annonçons la disparition de la loi sur la mobilité qui avait naguère mobilisé bon nombre d'agents de notre DDFIP. Cette annonce avait été faite par la Ministre de la fonction publique et les détails techniques devaient suivre. A la date de ce jour, la situation a malheureusement évolué et les craintes que nous agitions alors refont surface.

En effet, les décrets d'abrogation sont restés dans les tiroirs et nous pensons pouvoir maintenant vous dire pourquoi.

Le projet de loi sur l'emploi dit ANI, résultant d'un accord rétrograde entre le MEDEF et quelques organisations syndicales irresponsables et minoritaires, vient d'être définitivement adopté par les 2 chambres. La procédure du vote bloqué a été retenue au Sénat pour empêcher le débat sur les amendements à l'origine desquels se retrouvait souvent notre organisation. Or, ce texte se trouve faire une large part à la mobilité des salariés, premier pilier de leur précarité.

En allégeant les procédures de licenciement, l'objectif recherché est de faciliter la mobilité des personnels, fût-elle contrainte. Dès lors, comment ne pas penser que cette volonté puisse être encouragée dans le secteur public avec les nuances qui l'accompagnent ?

Nous en voulons pour preuve le contenu des documents préparatoires à la « démarche stratégique » de la DGFIP. En les consultant de plus près, les intentions de la centrale apparaissent sans détour.

Ainsi, peut-on lire pèle mèle que l'administration souhaite :

- revoir l'affectation des agents en limitant les contraintes nationales en amont (*Lire* : assouplir les mouvements nationaux de mutations),
- atténuer la règle de l'ancienneté (*Lire* : écarter les plus anciens des agents à la rentabilité suspecte),
- prendre mieux en considération la notion de profil (*Lire* : rendre obsolète la règle de l'ancienneté pour un certain nombre de postes « pastillés »),
- imaginer des procédures d'affectation qui autorisent l'adaptation de la présence des agents dans un service en fonction de la charge de travail (*Lire* : moduler en local les horaires variables),
- revoir et assouplir les règles permettant de choisir les agents affectés en renfort. (*Lire* : donner aux directeurs locaux le pouvoir d'accroître le nombre d'agents mobiles pour combler les manques liés aux suppressions d'effectifs).

Conclusion : face à de telles menaces, une nouvelle mobilisation des personnels ne sera pas de trop !

### **QUAND ON N'A PAS D'ARGENT, ON EST ÉCO-CITOYEN**

Martine VIALLET s'est fendue d'une très belle lettre le 3 octobre dernier en expliquant qu'il fallait faire des économies d'énergie. Vu le budget à nouveau en baisse malgré un gouvernement de gauche, la DDFIP de l'Ain ne sait plus comment boucler ses fins de mois.

Pèle-mèle, il a été demandé de baisser le chauffage à 19 degrés, d'imprimer en recto verso, d'éteindre les écrans la nuit ou lors de la pause méridienne, etc...

Visiblement, la direction ne sait plus quoi inventer puisqu'il a été question d'utiliser une police de caractère qui consommerait moins d'encre ou de réduire les marges de mise en page afin de baisser la consommation de papier.

La CGT Finances Publiques de l'Ain a lancé, elle aussi, un appel à idées, afin de réduire les coûts de fonctionnement de la Direction.

C'est l'hôtel des Finances Publiques d'Oyonnax qui a répondu le 1er en coupant son chauffage une journée. L'annexe de la DDFIP rue Lamartine n'est pas en reste puisque le remplissage des cuves de mazout pour le chauffage du bâtiment a été repoussé de quelques jours, avec une coupure de chauffage permettant d'économiser quelques centaines d'euros.

Quelques propositions ont été reçues mais n'ont pas encore eu l'aval de la direction : pour économiser l'eau, les messieurs sont priés d'arroser les plantes et les fleurs au lieu d'utiliser les toilettes ; les 2 couches des rouleaux de papier devront être séparées afin d'optimiser leur utilisation ; en cas de gros besoins, il est prié d'attendre la pause méridienne ou du soir et d'utiliser ses toilettes personnelles ; la suppression des machines à café, bouilloires et autres théières est proposée. Idem pour les bouteilles d'eau et le café lors des représentations et des réunions (pour le café, c'est déjà fait). Si vous avez d'autres idées, faites nous les parvenir à l'adresse suivante : [cgt.ddfip01@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip01@dgfip.finances.gouv.fr). Les meilleures seront récompensées par un paquet de 6 rouleaux de papier toilettes triple couche confort.

Et, bien sûr, dans un souci de geste éco-citoyen, grâce à vos efforts, vous participerez à la réduction des gaz à effet de serre, préserverez les ressources naturelles et lutterez contre la hausse de leur prix, réduirez les charges d'énergie et permettrez d'engager d'autres dépenses avec les crédits ainsi dégagés.

Lorsque le politique, élu par vous, n'y n'arrive plus, il convient de faire son boulot. Vous deviendrez les Arthus Bertrand de la DDFIP. Ne rêvez pas trop, vous n'aurez pas de médaille pour autant.